

Les nouveaux Programmes d'Entretien pour les motoplaneurs RF monoplaces sont enfin disponibles.

Cette année, lors du renouvellement du Certificat d'Examen de Navigabilité de leur appareil, certains membres du CFI se sont vus demander une mise à jour de leur Programme d'Entretien, c'est-à-dire une mise en conformité avec la nouvelle réglementation de l'EASA dite « Part M » qui porte sur la maintenance.

Afin de les aider, une équipe très motivée de membres du CFI est attelée à la rédaction d'un Programme d'Entretien type qui réponde aux nouvelles exigences réglementaires. Elle est appuyée sur les manuels de maintenance modernisés que René Fournier venait de sortir le 1er mars 2012 pour les motoplaneurs monoplaces et le 1er mai 2012 pour les biplaces. L'équipe a bénéficié également de plusieurs aller-retours avec l'OSAC central, de façon à être sûre que la mouture proposée convienne parfaitement à tous les Inspecteurs OSAC de France ainsi qu'à tous les organismes « Part G » qui peuvent au même titre, renouveler la navigabilité des appareils. Aujourd'hui, les premiers Programmes d'Entretien de motoplaneurs monoplaces proposés par le CFI viennent d'être approuvés par l'OSAC central. Quant aux Programmes d'Entretien des biplaces, ils sont encore en discussion.

Afin de faciliter la vie de nos membres, le Club vous propose de réaliser la personnalisation de votre Programme d'Entretien en fonction de votre machine et de votre situation personnelle. Deux types de situations personnelles existent. Soit vous réalisez vous-même votre maintenance et présentez vous-même votre appareil à l'examen de renouvellement de navigabilité, soit votre maintenance est réalisée par un atelier qui présente l'appareil en votre nom à l'examen. Dans les deux cas, il vous faut mettre votre Programme d'Entretien aux nouvelles normes. N'hésitez pas à profiter de celui du Club ! Dans le premier cas, vous économiserez les aller-retours de mise au point du document. Dans le second cas, il vous suffit de demander à votre atelier de l'adopter. Cela lui évitera de vous facturer des heures pour la modernisation de votre Programme d'Entretien puisque celui qui est proposé et personnalisé par le CFI est déjà accepté par l'OSAC central.

Déjà plusieurs membres ont bénéficié de leur nouveau Programme d'Entretien personnalisé pour leur RF3 ou leur RF4. Comment l'ont-ils obtenu ? Par simple demande auprès du Président ou auprès de Jean Michel Daubagna qui est l'acteur central de cette vaste opération d'adaptation de la documentation technique des motoplaneurs Fournier. Qu'il en soit vivement remercié !
Bons vols à tous.

Michel Leblanc Septembre 2012.